

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

Poursuivant

NO : _____

(numéro de constat)

Partie poursuivante

c.

Partie défenderesse

DEMANDE D'AJOURNEMENT OU DE REMISE
(ART. 197 C.p.p.)

AU JUGE DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE.

Je ne pourrai être présent(e) pour l'instruction de mon dossier fixé le _____

Les motifs de ma demande sont :

Signé à _____

Ce _____

(signature de la partie défenderesse)

Votre demande de remise doit être fait par écrit et déposée au greffe de la Cour municipale à l'attention du procureur de la poursuite avant le vendredi midi, précédant votre audition. Il est à noter que des frais de **32,00 \$ peuvent s'appliquer.**